



BRINCKHEIM

D'azur à deux lézards montant d'or, la cordelière de saint François de même en orle.

Création d'armoiries en 1974. Le lézard est considéré comme emblème du village et la cordelière est l'attribut de saint François d'Assise auquel l'église est dédiée.

Le village qui apparaît en 1194 sous la dénomination « Brunkehen » a appartenu, du XIV^e siècle jusqu'aux traités de Westphalie, aux Habsbourg dont il fut tenu en fief par les sires de Baden aux XVI^e et XVII^e siècles.

SOURCE : LIENHARD, p. 123, n° 787.